

VIVRE LES PATRIMOINES

EXPOSITION

Regards sur les 30 ans du label
Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Livret de visite



Cette exposition est proposée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés et réalisée par l'Association Archimuse-Bordeaux, regroupant les étudiants du Master Professionnel Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine de l'Université Bordeaux Montaigne (UFR Humanités - Département histoire de l'art et archéologie) en partenariat avec EDF et la Ville de Bordeaux. Elle s'inscrit dans le cadre du trentième anniversaire du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire et a pour objectif de mettre en lumière les actions menées par les acteurs de cette politique patrimoniale et leurs effets sur la vie quotidienne de la population.

The exhibition has been designed by the French National Association of Towns and Regions of Art and History, and Towns with Protected Areas in collaboration with Archimuse-Bordeaux, a graduate student association gathering students enrolled in the professional master's degree in Collection Management and Architecture and Heritage Interpretation at Bordeaux-Montaigne University (Faculty of Humanities – Department of Art History and Archæology). The exhibition also benefited from the support of the EDF (French Electricity Supplier) and the City of Bordeaux. Celebrating the 30th anniversary of the French Towns and Lands of Art and History label, the exhibition aims at highlighting the actions carried out by the players engaged in this heritage policy as well as its impact on people's daily life.

La genèse d'une reconnaissance patrimoniale

Le mot « patrimoine » vient du latin *patrimonium* signifiant « héritage du père ». À son apparition au XII^e siècle, la notion de patrimoine désigne l'héritage que l'on remet à ses enfants. Aujourd'hui, le patrimoine incarne l'idée de biens matériels ou immatériels légués par les générations qui nous ont précédées et que nous devons transmettre aux générations futures. Il ne s'agit plus d'une propriété personnelle, mais au contraire d'un bien commun.

Lors de la Révolution française, la perception du patrimoine évolue avec sa violente destruction. Des artistes et penseurs de l'époque, comme l'Abbé Grégoire ou Alexandre Lenoir, s'insurgent contre les ventes et démolitions d'édifices essentiellement religieux. Les sociétés savantes, réunissant érudits locaux et passionnés, jouent également un rôle important dans la reconnaissance et la protection des vestiges du passé.

En 1830, la protection du patrimoine s'institutionnalise avec la création du poste d'inspecteur des Monuments historiques. Prosper Mérimée en est la figure la plus marquante. Il parcourt la France pour l'analyse et la sauvegarde des monuments qu'il considère comme significatifs et participe à la création de la première liste des Monuments historiques en 1840. Elle comporte des édifices dont la sauvegarde est jugée prioritaire. Face à la complexité des chantiers de restaurations, l'État fait appel à des architectes dont Eugène Viollet-le-Duc.



How the idea of heritage emerged

In French, the word "patrimoine" (heritage) comes from the Latin "patrimonium" for "inheritance from the father". When it appeared in the twelfth century, heritage signified a legacy handed to children. Today, the concept of heritage embodies the idea of tangible or intangible goods handed down by previous generations before being passed on to the following ones. It thus no longer defines a personal property, but, on the contrary, becomes a common good.

The violent destructions which marked the French Revolution considerably modified the conception of heritage. Contemporary Artists and thinkers, such as the Abbé Grégoire or Alexandre Lenoir, rose up against the destruction of numerous religious and royal buildings. Learned societies, gathering local scholars and enthusiasts, also played an important role in the recognition and the protection of these spoils of the past.

Concurrently, the creation in 1830 of the charge of Inspector general of Historical Monuments institutionalized the protection of heritage: Prosper Mérimée, its first appointed director and a most prominent figure, travelled around France singling out all the monuments he sought valuable enough to be studied and protected. In 1840, he took part in the creation of the first drafted list of French Historical Monuments among which priority buildings were included. The architect Eugène Viollet-le-Duc, was then commissioned by the French State to supervise and carry out the restoration works.

En 1887, 1906 et 1913 sont votées les premières grandes lois sur la protection des Monuments historiques et des Sites, vrais engagements juridiques de l'État.

La loi de 1913 crée les deux niveaux de protection, encore appliqués aujourd'hui : le classement et l'inscription.

Durant l'entre-deux-guerres, la préoccupation pour les ensembles urbains s'amorce suite à la loi de 1930 sur la protection des Sites. Lors de la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement se poursuit par l'institution d'un périmètre de 500 m autour des monuments classés et inscrits.

Relayant les concepts hygiénistes des Congrès internationaux d'architecture moderne, la reconstruction d'après-guerre, accompagnée de destructions des quartiers anciens, éveille une nouvelle conscience patrimoniale : celle de la fragilité de la ville.

En réaction, André Malraux prononce le discours d'ouverture sur l'examen de la loi des Secteurs Sauvegardés adoptée le 4 août 1962. Parallèlement, l'appellation « Villes d'Art » est créée en 1965, afin de mettre en place une politique de tourisme culturel. Au milieu des années 1960, le patrimoine urbain est définitivement inscrit dans les textes et sa prise en compte est confirmée jusque dans les lois de décentralisation en 1983.

The first major laws on the protection of Historical Monuments and Sites were respectively adopted in 1887, 1906 and 1913. They represent the first official State commitments toward the protection of Historical Monuments. The 1913 Act in particular was fundamental in establishing the two levels of protection which are still applied today: the "classement" (listing) and the "inscription" (inscription).

During the interwar period, the 1930 Act relating to the protection of Natural Area and Sites can be seen as the first step in the process of protecting urban areas. From then onwards, the features of the site had to be kept and preserved from the growing urbanization of the twentieth century. Accordingly, a 500-meter perimeter defining a buffer zone was established around all listed and inscribed monuments.

Until the 1960s, hygienist principles gave advantage to the destruction of the older dilapidated neighbourhoods. André Malraux reacted by pushing through the "Secteurs Sauvegardés" (Saved sectors) Act, which was adopted on August 4th, 1962. The urban heritage was definitely enshrined in the legislation, and the 1983 Acts of reinforced it. A first appellation named "Villes d'Art" (Towns of Art) was created in 1965. It mainly aimed at promoting cultural tourism and creating a corps of registered guide-lecturers.

La pluralité des patrimoines

Aujourd'hui, la notion de patrimoine couvre les Monuments historiques (châteaux, églises, habitats), les centres urbains historiques, le patrimoine industriel (usines, forges), rural (fermes, moulins, lavoirs), naturel et paysager (jardins, sites naturels) ou immatériel (savoir-faire, traditions). Au cours des trois dernières décennies, le champ du patrimoine s'est ainsi de plus en plus élargi.

En 1964, la Charte de Venise encadre désormais la restauration du patrimoine. Dans le même temps est créé, sur proposition de l'UNESCO, le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS). En 1972, l'UNESCO adopte un traité international portant sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

Après le « Monument historique », terme introduit pour la première fois en 1790 par l'archéologue Aubin-Louis Millin, la reconnaissance par l'UNESCO en 2003 du patrimoine immatériel reflète l'aboutissement d'une longue évolution.

Traditions, langues, rituels, savoir-faire sont aujourd'hui mis à l'honneur et reconnus par de nombreux pays. En 2010, le repas gastronomique des Français est inscrit sur la Liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

An expanded notion

Since then, and more especially in the last three decades the field of heritage has been broadening. First applying to landmark collections, then to iconic monuments, it embraces today much wider concepts. Nowadays, the concept of heritage concerns Historical Monuments (castles, churches, housing), historic urban centres, industrial heritage (factories, forges), natural and landscape heritage (gardens, natural sites) and intangible heritage (skills, traditions).

The 1964 Venice Charter framed heritage conservation and restoration practices. Meanwhile, the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS), proposed by UNESCO, was founded in 1965. In 1972, UNESCO adopted an international treaty relating to the protection of the world cultural and natural heritage.

In 2003, the recognition by UNESCO of the concept of "Intangible Heritage", which occurred more than two centuries after the archaeologist Aubin-Louis Millin had coined the term "Monument historique" (1790), marked the culmination of a long evolution. In 2010 French gastronomy has been added to UNESCO Intangible heritage.

Le label : 30 ans déjà !

En 1985, le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH) est créé par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites (aujourd'hui Centres des Monuments nationaux). Aujourd'hui attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication, il s'appuie sur un projet de valorisation des patrimoines à l'échelle d'un territoire : d'une ville comptant plusieurs milliers d'habitants, à un pays rassemblant plusieurs dizaines de communes. Fougères est la première ville labellisée en 1985, le Montmorillonnais le premier pays, en 1987. 30 ans après sa création, le label est porté par plus de 180 collectivités et continue de se développer sur l'ensemble du territoire national, aussi bien en métropole qu'en Outre-mer. Le label s'appuie sur une convention Ville ou Pays d'Art et d'Histoire signée avec l'État, qui définit un plan d'action sur une durée de 10 ans. Elle comporte également l'obligation pour les collectivités labellisées de recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine, d'avoir recours à des guides-conférenciers et, depuis 2008, de concevoir un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

The Label: Already thirty years !

Created in 1985 by the National Fund for Historical Monuments and Sites, the label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » (French Towns and Lands of Art and History) proved to be a valuable tool to promote heritage. Based on an agreement signed with the State, the "Villes et Pays d'Art et d'Histoire", must to develop a ten-year action plan. The bilateral agreement also includes the obligation for labeled communities to recruit a coordinator for architecture and heritage, to hire tour guides and, since 2008, to design a "Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine" (architectural and heritage interpretation center). Thirty years after its creation, the label was endorsed by more than 180 communities and keeps growing throughout France and overseas territories.

Étudier, valoriser, sensibiliser, dialoguer et diffuser,
sont les missions principales du label :



Publication et fiches techniques sur le patrimoine bâti rural de Figeac destinées aux habitants.

© Service du patrimoine - Ville de Figeac

- Étudier le territoire par la réalisation de travaux de recherches qui contribuent à mieux éclairer les connaissances propres à son histoire.



À Bayonne, l'opération de réhabilitation de trois immeubles à pans de bois, place Plachotte, a redonné vie au centre ancien.

© ANVPAH & VSSP

- Mettre en valeur les patrimoines bâtis, anciens et contemporains, les centres et les périphéries, les paysages, les savoir-faire et les patrimoines immatériels.

Promoting, raising awareness, spreading, sharing and collaborating are the missions of the label: Showcasing the ancient and contemporary built heritage, the centers and the peripheries, the landscapes, the know-how and intangible heritage is one of the first tasks of the label. Educating all generations of people and especially the young to the heritage is another major mission of the label.

- Sensibiliser toutes les générations d'habitants et plus particulièrement le jeune public - en et hors temps scolaire - qui bénéficie d'actions spécifiques mises en œuvre en collaboration avec les enseignants, notamment au titre de l'Éducation Artistique et Culturelle, afin qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie.



Atelier pédagogique sur l'architecture de la Reconstruction à Royan.

© Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Royan

- Dialoguer avec les habitants, diffuser des publications sur la spécificité du patrimoine local, et offrir des outils de compréhension et de médiation avec les Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), de la signalétique patrimoniale ou des outils numériques.



Le CIAP de Bordeaux offre une nouvelle compréhension de l'histoire du territoire à ses visiteurs.

© Florian Dawd - Ville de Bordeaux

Therefore the young benefit from specific actions in collaboration with the teachers, notably from the Artistic and Cultural Education, so that the young become actors in their environment. Broadcasting also means benefiting from an emblematic place in the territory to trade with the locals. The "Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine" (Architectural and Heritage Interpretation Center) also play a key role in the wider ownership of the heritage approaches.

Les effets du label sont visibles à différents échelons :
social, territorial, économique et pédagogique :

- Le label a pour ambition de sensibiliser la population d'un territoire, tout en rendant les citoyens acteurs de leur cadre de vie. Il joue un rôle social fort.

Des territoires ont par exemple travaillé en étroite collaboration avec leur population en les impliquant dans la transformation et la valorisation de leurs patrimoines.

- Le label permet d'engendrer des stratégies communes entre politiques patrimoniales et développement territorial. Il met en relation les différents acteurs du territoire autour de projets structurants.

Une nouvelle forme de gouvernance favorise la mise en réseau des établissements et des collectivités de toutes tailles.

- Le patrimoine sert plusieurs objectifs, dont le développement culturel, mais aussi économique. Le label permet de conjuguer, en concertation, cette double dimension.

- Les activités pédagogiques apportent des connaissances sur l'architecture et le patrimoine, et plus largement sur la constitution de repères permettant aux enfants, citoyens en devenir, d'être attentifs à l'évolution de leur cadre de vie.

Le public adulte n'est pas délaissé pour autant, de multiples actions sont développées à son intention.



Conférence citoyenne entre élus et habitants en 2014 à Plaine Commune, permettant un échange et une co-construction sur le devenir des quartiers, à Pierrefitte-sur-Seine.
© Matthieu Rondel - Plaine Commune.

The impacts of the label are found at different levels: social, territorial, economic and educational:

A social role: raising awareness of a population, while making the citizens actors in their living environment, the VPAH label plays a strong social role. Some cities have worked closely with their people to involve them in the transformation and upgrading of their territory. A territorial networking: the label also allows to unite political will and unify a territory. Common strategies between heritage policies and territorial development are well implemented. It connects the different actors of the territory around structuring projects. A new form of governance promotes networking of institutions and communities of all sizes.

The economics of heritage: Heritage serves several purposes including cultural development as well as economic development. The label allows to combine through consultation this double dimension. An educational commitment: educational approaches are, from the beginning of the label, actions of the Villes et Pays d'Art et d'Histoire department.

The awareness of children to their heritage is a major focus of the label.

Une association nationale au service du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

Créée à l'initiative de Michel Bouvard, Yves Dauge, Martin Malvy et Jean Rouger en 2000, l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés (ANVPAH & VSSP) regroupe près de 200 collectivités ayant pour but de faire des patrimoines un enjeu fondamental des politiques publiques.

L'ANVPAH & VSSP rassemble les expériences menées par les villes et les territoires et les diffuse dans son réseau. Elle attire l'attention des ministères concernés et des assemblées parlementaires sur les modifications juridiques et économiques souhaitables pour renforcer les politiques patrimoniales de l'État et des collectivités. En partenariat avec les administrations et les entreprises, elle met en œuvre des passerelles entre tous les acteurs du patrimoine (élus, techniciens de collectivités, habitants, architectes, urbanistes, conservateurs, animateurs de l'architecture et du patrimoine, guides-conférenciers...) et tous les métiers (juristes, fiscalistes, investisseurs, notaires, opérateurs touristiques...).

Elle organise des échanges sur des thèmes d'actualité tels que le logement, la médiation du patrimoine, la mobilité, les espaces publics et privés, le développement durable ... Attachée à l'excellence de la valorisation des patrimoines, l'ANVPAH & VSSP accompagne des candidatures au label Villes et Pays d'Art et d'Histoire ; elle propose également une expertise et des formations continues, des temps d'échanges et de concertation sur l'ensemble des politiques patrimoniales.



En 2013, le Sénat et l'ANVPAH & VSSP présente *Patrimoines, l'histoire en mouvement*, sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris.
© ANVPAH & VSSP

Created on the initiative of Michel Bouvard, Yves Dauge, and Jean Martin Malvy and Jean Rouger in 2000, The ANVPAH & VSSP now brings together more than 200 towns and regions which bear the label "Town and Region of art and history" have a protected sector or an architectural heritage protection zone and which wish to share their reflections and experiences in protection policies. Thus at the national and international scale the ANVPAH & VSSP aims to: pool the skills of all the players in the heritage field, elected representatives and technicians, and favour cooperation, develop mutual knowledge and exchanges between towns and regions, contribute to the definition of a global economy for the town or the region and for heritage, participate in the evolution of the legislative framework and the tools for the protection and promotion of our heritage, accompany towns and regions in the implementation of their heritage policy, mobilise the players in the heritage field in the conservation, restoration and promotion of heritage, especially by structuring the dialogue with national authorities and by providing monitoring of news relating to heritage.

La coopération internationale

Depuis sa création, l'ANVPAH & VSSP partage son expérience avec différents villes et pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Elle propose aux collectivités territoriales françaises de créer ou de renforcer des partenariats au niveau international et d'intégrer des programmes transnationaux, sur les problématiques liées au patrimoine comme outil de développement.

Cet engagement prend la forme d'un accompagnement des collectivités dans l'étude, la protection et la valorisation de leurs patrimoines, leur mise en réseau et le développement de coopérations décentralisées. Différentes initiatives sont proposées selon les attentes des villes : méthodes pour l'inventaire architectural (Skopje, République de Macédoine), ateliers techniques sur la médiation et la protection du centre ancien (Elbasan, Albanie), journées d'échanges autour des politiques de revitalisation du territoire (Alquézar, Espagne), restaurations patrimoniales (Ségou,



A Ségou, au Mali, les habitants restaurent eux-mêmes les habitations en banco rouge suite aux conseils de l'ANVPAH & VSSP. © ANVPAH & VSSP

Mali), congrès internationaux (Inde), échanges techniques et coopération culturelle...

Partenaire du Ministère de la culture et de la communication, et reconnue pour son expertise sur les questions du patrimoine par le Ministère des Affaires étrangères, l'ANVPAH & VSSP intervient en tant qu'expert, directement ou par l'intermédiaire de son réseau.

Le quartier Somono à Ségou, deuxième ville du Mali, est actuellement au cœur d'une coopération en partenariat avec l'Association des Municipalités du Mali. Cette opération pilote de restauration du bâti traditionnel en banco rouge, matériau caractéristique de Ségou, s'inscrit dans un projet plus vaste de revitalisation de l'habitat de terre pour un développement économique, social, culturel et touristique. Un travail de sensibilisation au patrimoine, d'amélioration du cadre de vie et de préservation de l'existant est introduit auprès des associations locales afin de mener au mieux ce projet.

International cooperation

The ANVPAH & VSSP proposes to regional authorities to create or strengthen partnerships with towns in Europe, in Africa and India, and to join global programs on issues relating to heritage as a development tool. Thus it is working on urban governance, the restoration of architectural and urban heritage, the revitalisation of trades, the development of cultural tourism, the creation of heritage houses, raising public awareness and exchanging methods and practices.

Remerciements

Cette exposition a été présentée pour la première fois à Bordeaux (Cour Mably) du 6 au 22 février 2015.

Porteurs du projet :

l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés et l'Association Archimuse-Bordeaux.

Partenaires financiers :

L'Université Bordeaux Montaigne (UFR Humanités – Histoire de l'Art et archéologie), la Ville de Bordeaux, EDF, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Service culturel du CROUS Aquitaine, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'Université Bordeaux Montaigne.

Équipe pédagogique du Master Régie des Œuvres et de Médiation de l'Architecture et du Patrimoine :

Emilie D'Orgeix, maître de conférences en histoire de l'art, chargée de cours en médiation, Hélène Ferbos, régisseuse des œuvres du Musée de la Création Franche, référente du groupe régie, Isabelle Fourcade, architecte-scénographe, référente du groupe scénographie, Christian Gensbeitel, maître de conférences en histoire de l'art, directeur du master ROMAP, référent du groupe logistique, David Jurie, animateur de l'architecture et du patrimoine de la ville de Bordeaux, chargé de cours en médiation, Mathieu Marsan, chargé de mission connaissance et valorisation des patrimoines à l'ANVPAH & VSSP, référent du groupe médiation, Marylise Ortiz, directrice de l'ANVPAH & VSSP, référente du groupe documentation, Hélène Perrel, régisseuse des œuvres du Musée des Monuments Français, chargée de cours en régie, Pascal Rigeade, directeur de la communication à la Mairie de Bègles, référent du groupe communication.

Recherche et conception de l'exposition

[Association Archimuse - Bordeaux] :

Marion Baudry | Manon Béguier | Romain Beniguel | Audrey Cassam | Hélène Chiozzini | Claire Cochat | Sarah Congui | Alexandre Cordoba | Alice Culicchi | Emeline Curé | Juliette Deunff | Tom Dutheil | Hélène Faucher | Jonathan Fedy | Laura Fini | Camille Harbonnier | Anne-Laure Hiegel | Elodie Jean | Cécile Leclerc | Clémentine Millerat | Dominique Mong-Hune | Anne-Laure Pennequin | Pascale Picau | Clémence Romagon Rabineau | Wanda Woloszyn

Conseils, relectures et traductions : L'Association Nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine, ainsi que tous les animateurs de l'architecture et du patrimoine, Jean-Michel Galley, chargé de mission connaissance et mise en valeur des patrimoines à l'ANVPAH & VSSP, Anne-Sophie Maggiori, chargée de mission communication à l'ANVPAH & VSSP, Hadrien Dugas, Amal Navailh, Tristan Navailh et Florent Cerdan.

Graphisme : Steven Gémier



ISBN : 978-2-9551913-0-9

Dépôt légal : février 2015

Première de couverture :

Soissons © Bertrand Gardel - Hemis.fr

Quatrième de couverture :

Visite de Bastia, 2006 © Jean-Michel Galley - ANVPAH & VSSP

CIAP de Saint-Laurent-du-Maroni © David Foessel